

Le Comité régional,

Rappelant la résolution WHA36.13 relative à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement;

Soulignant qu'une eau potable sûre et des services d'assainissement adéquats sont les éléments-clés des soins de santé primaires;

Notant l'état actuel des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre des activités de la Décennie;

1. PRIE INSTAMMENT les Etats Membres:

1) de mettre à jour les politiques existantes, de revoir les plans et les programmes existants le cas échéant, afin d'apporter une couverture complète de la population, et de donner la priorité aux populations urbaines et rurales mal desservies;

2) de promouvoir la mise en oeuvre simultanée des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement;

3) d'encourager les agences nationales chargées de la planification à développer des plans et des programmes intersectoriels pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui pourront:

a) identifier les niveaux de service techniquement appropriés et compatibles avec les ressources financières, matérielles et humaines disponibles;

b) assigner des objectifs et des cibles spécifiques à toutes les agences concernées;

c) assurer la participation active des collectivités à la planification et à la programmation, et garantir le fonctionnement et l'entretien des systèmes selon les besoins;

d) promouvoir des activités de formation adéquates pour mettre en oeuvre et appuyer les activités du programme afin d'atteindre les objectifs et les cibles fixés;

e) encourager l'allocation de ressources adéquates à l'appui du fonctionnement des systèmes;

2. PRIE le Directeur régional:

1) d'intensifier la mise en oeuvre du programme régional de l'OMS pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement proclamée par les Nations Unies en ce qui concerne la planification et l'entretien de services adéquats d'approvisionnement en eau et d'assainissement;

2) de continuer à mobiliser et à accroître les ressources extrabudgétaires à l'appui des programmes de la Décennie et de leurs composantes.

Septième séance, 8 septembre 1983